



COMMISSION REGIONALE GESTION DES COMPETITIONS FEMININES

PROCES VERBAL N°2

Réunion Plénière du : mercredi 28 août 2019

A: 10h00

Lieu: LFN à LISIEUX

Président : M. Lionel CHANDELIER

Membres présents: Mmes PORTELLO Françoise, BEUDIN Marie-Yvonne, BOUREL Valérie.

RECOURS

Les décisions ci-après de la commission sont susceptibles de recours auprès de la commission Régionale d'Appel dans le délai de 7 jours du lendemain du jour de la notification, sous l'une des formes définies à l'article 190 des Règlements Généraux de la Ligue de Football de Normandie.

COUPE DE FRANCE FEMININE – SAISON 2019/2020

ENGAGEMENTS – DEROULEMENT

La Commission dénombre l'engagement de 47 équipes

Le calendrier général du déroulement de la Compétition est établi comme suit :

1er tour: le 08 septembre 2019

28 équipes participantes – 14 rencontres = **14 vainqueurs**

18 équipes exemptes

+ LE HAVRE AC (D2 F) ne rentre qu'au 1^{er} tour fédéral

2ème tour : le 06 octobre 2019

32 équipes participantes: 14 vainqueurs du 1er tour + 18 équipes rentrantes = 16 vainqueurs

1 équipe exempte: LE HAVRE AC (D2F)

3ème tour: le 20 octobre 2019

– 1 équipe exempte : LE HAVRE AC (D2 Féminine)

16 équipes participantes = 8 rencontres = 8 vainqueurs

1 équipe exempte: LE HAVRE AC (D2F)

Finale Régionale : le 03 novembre 2019

- 1 équipe exempte : LE HAVRE AC (D2 Féminine)

8 équipes participantes – 4 rencontres = 4 vainqueurs

Les 4 clubs vainqueurs de la finale Régionale sont qualifiés pour le 1er tour Fédéral + le HAVRE AC (D2 Féminine), club rentrant à ce tour de la compétition.

ORGANISATION DU 1er TOUR

La Commission procède au tirage du 1er tour de la compétition. Les matchs fixés à 13 H 00 le dimanche 08 septembre 2019, se dérouleront sur le terrain du club premier nommé :

- VERNON S.P.N. / FC ARGENTAN

Forfait déclaré du FC ARGENTAN

La Commission jugeant en première instance :

- enregistre le forfait du FC ARGENTAN
- donne match perdu par forfait au FC ARGENTAN sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier le VERNON S.P.N. sur le score de 3 buts à 0,
- inflige une amende de 25€ au FC ARGENTAN
- dit que le VERNON S.P.N. est qualifié pour le prochain tour de la compétition.

- TOURVILLE-ARQUES / LE HAVRE CAUCRIAUVILLE S
- BAYEUX FC / CAEN SUD OUEST
- MALADRERIE OS / GAVRAY US
- ST.MUNICIPAL HAYTILLON / USON MONDEVILLE
- FOOT50 FEMININ / PAYS GRANVILLAIS
- US.AVRANCHES MSM / S.S DOMFRONTAISE
- E.S PORTAISE / US DUCEY ISIGNY
- FC PAYS NEUBOURG / GRAND QUEVILLY FC
- AS CANTON D'ARGUEIL / YVETOT AC
- AST.DEAUVILLE / GISORS FC G.V.N 27
- ST JEAN-FRESQUIENNES / STADE.MALHERBE CAEN
- US.EPOUVILLE F / CS GRAVENCHON
- CINGAL FC / CS.CARENTANAIS

COURRIERS

DUCEY- ISIGNY: courriel du 23 août 2019 concernant le championnat U16 FEMININ.

EVREUX FC 27: courriel le 23 août 2019 pour demande d'un changement de jour de match concernant le championnat R1F (le samedi à 18 h 30 au lieu du dimanche 15 h 00).

FC ARGENTAN: courriel du 23 août 2019 informant la Commission Régionale des Compétitions Féminines de son désengagement du Championnat R2F.

Prochaine réunion plénière le vendredi 13 septembre 2019 à 10H00. - L.F.N à LISIEUX

**Le Président,
Lionel CHANDELIER**



**La secrétaire,
Marie-Yvonne BEUDIN**

